

Considérations con/textuelles et stratégies pédagogiques sur l'enseignement des littératures francophones de l'Afrique et des Antilles

Suzanne Crosta

Il convient plus que jamais de cultiver une lecture plurielle des cultures et des textes pour reconnaître la présence et la contribution des communautés de souche non européenne dans la constitution de divers corpus de connaissances des sciences humaines¹. Une telle initiative nous engage à la tolérance et à un humanisme du dehors et du dedans de l'espace canadien. De l'aveu général, la diversité des programmes et des cours amélioreront le fonctionnement de l'institution universitaire dans la mesure où elle s'ouvre sur les attentes et les désirs des communautés qu'elle dessert. Ainsi l'institution universitaire devient un lieu d'acquisition et d'actualisation pour tous ses apprenants.

Ajoutons d'autre part que l'enseignement et l'intégration des cours de littératures francophones de l'Afrique et des Antilles dans les curriculums scolaires et universitaires répondent à un véritable besoin à l'heure de la globalisation des réseaux et des marchés. La recherche, l'enseignement et la transmission des littératures (d'ici et d'ailleurs) nous ouvrent des perspectives et des pistes théoriques nouvelles tout en nous suggérant des instruments conceptuels et des définitions de problématiques qui enrichissent notre vision et notre compréhension des communautés qui constituent notre village global. L'université, en tant que lieu

1 Dans son étude, *La francophonie à l'estomac* (Paris, Nouvelles du Sud, 1995, p. 87-88), Hédi Bouraoui, nous renseigne que «Parfois les immigrés récents peuvent se considérer en dépendance permanente et en équité douteuse par rapport à certains qui se disent être les seuls à posséder le privilège du facteur temps, source de légitimité irrévocable. Il serait alors amusant de parler ici de *souchitude* et d'*originalitude*, pour dire que ce passé monopolisateur centralise pour marginaliser! [...] Il faut donc ôter cette «insécurité» qui mine de l'intérieur toutes les communautés francophones, par rapport aux pays centralisateurs, comme la France par le passé et le Québec récemment, et surtout le monoculturalisme de l'anglomanie.»